

GEOGRAPHIE : La France

Introduction :

[La France : ce territoire qui représente une nation et qui a ses frontières est : un ETAT

22 régions, 95 départements et 60 millions d'habitants + les DOM-TOM qui ont changé de nom (au niveau administratif).

Les fleuves : la Charente, la Seine, le Rhône, la Garonne

Le relief : Massif central, Pyrénées, Vosges, Alpes

Les saisons = le climat : tropical, méditerranéen, tempéré (océanique montagnard, continental) équatorial.

Le vent vient des océans. Une des bases : plus on va vers le pôle nord, plus il fait froid.

La répartition de la population en France est **très inégale**. Une zone regroupe 10 millions soit 1/6 de la population. Certaines frontières sont attractives et d'autres non.] → **Cela sera réexpliqué plus tard**

Partie 1 : Habiter la France

Introduction :

La population française se répartit très inégalement sur le territoire. Cela peut s'expliquer par de multiples raisons (histoire, contraintes ou atouts naturels) mais l'attraction des villes semble le facteur d'explication géographique le plus important.

[En France il n'y a moins d'agriculteurs car avec la mécanisation un seul agriculteur peut s'occuper de centaines d'hectares à lui tout seul. Il y a une concentration des activités en ville.]

Chapitre 1 De la ville à l'espace rural, un territoire sous l'influence urbaine.

Introduction :

Trois français sur quatre habitent en ville. Ces 45 millions d'urbains se répartissent entre des agglomérations d'importance différente mais qui s'étalent dans l'espace. Ce phénomène de **périurbanisation** a abouti de l'émergence **d'aires urbaines** parfois très vastes.

Leçon 1 : Les aires urbaines :

I) Étude de cas (p 238-239 voir manuel)

Le tramway dans l'agglomération de Bordeaux

Doc 1 : Dans quels secteurs la croissance de l'agglomération est-elle la plus forte ?

Dans le secteur nord-ouest, les villes moyennes aux abords de la rocade et les plus petites villes.

Doc 1,2 & 3: Quels espaces le tramway relie-t-il ?

Le tramway relie les communes et les autres côtés du périphérique.

Doc 4 & 6 : Quels sont les principaux acteurs de l'aménagement du tramway de Bordeaux ?

Le président de la CUB, le vice-président de la CUB chargé des déplacements de demain, le représentant du maire de Bordeaux.

Doc 2 & 4 : Quels sont les aménagements à venir ? Quels sont leurs buts ?

Les aménagements à venir sont les prolongements des lignes A, B, C et la création de la ligne D. Leurs buts est de relier plus de villes et de réduire le nombre de voitures en centre ville et ainsi limiter la pollution.

Doc 5 & 6 : Quels avantages le tramway présente-t-il par rapport à la voiture ? Quel peut-être l'impact des aménagements sur les mobilités des habitants ?

Les avantages du tramway par rapport à la voiture est qu'il y aura moins de voitures dans le centre de Bordeaux et le rendra plus agréable et moins pollué.

L'impact est de permettre aux habitants éloignés, avec ou sans véhicule, comme ceux qui le sont moins, de pouvoir se rendre dans le centre de Bordeaux.

Depuis 2003, la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a réalisé l'aménagement d'un tramway pour relier les villes autour de Bordeaux, grande agglomération au sud-ouest de la France, en région Aquitaine. En 2011, des aménagements de nouvelles voies ont été décidés pour continuer à limiter l'engorgement des transports et des axes urbains, ainsi que de revaloriser le centre ville et protéger l'environnement.

Le tramway qui fait déjà 45 km va être augmenté de 34 km par la prolongation de certaines voies (A, B, C) et la création d'une nouvelle voie : la D. Les voies vont ainsi aller au-delà de la rocade et permettre aux personnes habitant les villes et villages autour de Bordeaux de limiter leurs déplacements en voiture. De grands parking-relais sont aménagés à côté des voies de tramway.

Les réalisateurs de ce projet sont la municipalité et la Communauté Urbaine de Bordeaux.

II) L'importance de l'urbanisation

✱ Quelques grandes **agglomérations** dépassent 1 million d'habitants mais c'est Paris et sa banlieue qui regroupe le plus d'habitants (près de 9 millions). D'une manière générale, la population urbaine n'a cessé de croître, accélérée par **l'exode rural** après 1950.

✱ **L'exode rural** a cessé et, depuis la fin des années 1960, de nombreux citadins partent s'installer dans les campagnes tout en continuant de travailler en ville : c'est la **périurbanisation**.

[Doc p245 : On voit bien que la limite ville-campagne est progressive.]

✱ L'espace urbanisé est transformé : les grandes villes avec leur centre historique, les cités minières ou sidérurgiques sont complétées par des quartiers de grands ensembles ou banlieues pavillonnaires de plus en plus étendues. Cela crée des besoins d'aménagements nouveaux et parfois des conflits d'usage.

Fiche méthode pour la rédaction :

Une rédaction en histoire-géographie ce n'est pas seulement raconter, pas seulement décrire ni seulement résumer, ni réciter mais ça peut être les 4 à la fois avec un objectif → **répondre à un sujet !**

Si le sujet n'est pas une question (mais juste une phrase affirmative) **vous devez inventer la question** en disant : **Où ? Quand ? Qui ? Quoi ?**

Aux questions **qui** et **quoi** = il faut trouver le(s) thème(s) et développer.

Leçon 2 : Les espaces ruraux

Étude de cas 2 : (p 240-241 voir manuel)

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Où ? Où se situe t-il exactement ? A 30 km de Paris qui est la plus grande agglomération en France avec 9 millions d'habitants. Il est régional.

Il y a des forêts et des rivières et aussi un patrimoine historique.

Pourquoi, pour étudier la campagne, on prend un lieu aussi près de Paris ?? = l'idée à retenir est qu'on n'a pas les espaces urbains d'un côté et les espaces ruraux de l'autre, mais que les espaces ruraux sont sous l'influence de la ville.....sinon ils meurent.

Voir les relations entre la campagne et la ville. L'expansion urbaine menace les espèces.

Quoi ? C'est quoi un parc naturel régional ? C'est une zone très étendue qui fonctionne un peu comme une « réserve naturelle » avec un accueil pour le public.

Qui ? Les communes et l'agglomération parisienne.

1) Situez le PNR (cf ci-dessus : où ?). Quels éléments distinguent le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse des territoires situés alentours ?

Il est évité par l'autoroute et le RER qui passent en périphérie et il est délimité. Le PNR est donc une zone où les limites à protéger ont été définies. Il n'y a pas non plus d'espaces urbains.

2) Quelles sont les évolutions récentes du Parc ? Quelles sont ses missions ?

Il s'est agrandi avec 30 communes de plus. On se base donc sur des limites communales qui sont des limites administratives.

Les deux missions du PNR sont : * la préservation de la nature en l'entretenant et en la protégeant
* la conservation du patrimoine qui sert à accueillir le public

3) Pourquoi ce paysage est-il caractéristique des fonctions du PNR ?

On y retrouve la forêt et la nature ainsi qu'un monument historique restauré et destiné au public.

4) Pourquoi la situation du Parc, aux portes de l'agglomération parisienne, est-elle à la fois une menace et une ressource pour le Parc ?

Menace : L'agrandissement des villes détruit, petit à petit, la nature.

Ressource : dans ce PNR on fait venir beaucoup de public tout en préservant le patrimoine culturel et environnemental.

5) Décrivez et expliquez ce conflit d'acteurs. Intérêts de chacun ?

Qui sont les 2 acteurs en conflit ?

L'espace rural avec le syndicat mixte qui a créé le PNR et qui représente les communes.

→ Préserver et protéger l'espace rural ; (monuments, villages,garder l'équilibre entre nature et habitants)

L'espace urbain avec l'agglomération parisienne qui rassemble les (futurs) habitants, les entrepreneurs, les élus.

→ Les personnes sont en demande de logements = extension de l'agglomération.

Décrire et expliquer le conflit entre les acteurs en identifiant pour chaque groupe les intérêts qui les animent ?

Le sujet pourrait être : les BESOINS de l'agglomération parisienne ?

En introduction : expliquer le conflit.

Ensuite expliquer ce qu'est le PNR et ce qu'est l'agglomération parisienne.

Ensuite expliquer ce qui les motive l'un et l'autre.

Où ? C'est à 30km au Sud-ouest de Paris = donc on peut dire PROCHE ou AUX ENVIRONS DE Paris qui est une grande agglomération

(Quand ?)

Quoi ? Parc naturel régional :

↳ réserve de protection : faune, flore, et eau

↳ accueillir le public

Qui ? Les habitants de l'agglomération, les touristes (extérieurs à la région parisienne), les ruraux.

Voir ensuite ce qu'il faut détailler :

-la protection (de l'espace rural, le patrimoine du passé, les personnes qui y vivent...)

-accueil du public : ceux qui visitent (il doit y en avoir pas mal = beaucoup d'habitants à Paris et énormément de touristes)

-la périurbanisation.

⇒ **Introduction :**

- *Le Parc naturel régional (PNR) de la Haute vallée de la Chevreuse, situé proche de Paris, est une réserve de faune et flore (+quelques détails), du patrimoine (+quelques détails), et de l'agriculture (+quelques détails) ; + un exemple précis.*
- *Il propose l'accueil du public qui vient visiter, se promener, se détendre et découvrir.*
- *Il favorise le développement touristique.*

Des ruraux sous influence

Comment réaliser l'étude de cas (p 240-241 voir manuel)

« campagne »

↳ activité agricole → open field

Bocage

↳ habitants = «ruraux» → les agriculteurs = de moins en moins **

Autres métiers de proximité

** 1^{ère} hypothèse : ils partent

2^{ème} hypothèse : ils sont âgés et à la retraite

3^{ème} hypothèse : les «néo-ruraux» qui sont sous l'influence de la ville